



Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
Commission Technique Nationale

Consignes pour le chargement des bouteilles de plongée

(à afficher près de la rampe de chargement)

Avant de mettre en route vérifier le niveau d'huile du compresseur ainsi que, de temps en temps, le bon fonctionnement de la soupape de sûreté du dispositif de chargement.

Pour chaque bouteille

1 - Avant le raccordement au dispositif de chargement vérifier :

- le bon état extérieur de la bouteille,
- **pour une bouteille de construction antérieure au 06/04/98**, qu'elle porte la date d'épreuve initiale suivie du poinçon de la DRIRE " tête de cheval", la nature du gaz et la pression de chargement.
- **pour une bouteille de construction postérieure au 06/04/98**, qu'elle porte soit la date d'épreuve initiale et le poinçon de la DRIRE "tête de cheval", soit les marquages européens, la nature du gaz et la pression de chargement.
- qu'elle est en date d'épreuve, (date de requalification suivie du poinçon à tête de cheval à gauche ou à droite ou d'un poinçon d'un organisme délégataire),
- qu'elle a subi le contrôle annuel, si nécessaire. (autocollant T.I.V. ou toute pièce justifiant la visite)

2 - Purger la robinetterie de la bouteille.

3 - Raccorder la bouteille sur la rampe correspondant à sa pression de service. (Mettre en place le dispositif anti-fouet).

Pendant le chargement :

4 - Purger fréquemment les décanteurs et les filtres (Ou s'assurer que la purge automatique fonctionne).

5 - Surveiller le manomètre de la rampe de chargement.

6 - Ne jamais dépasser la pression de service de la bouteille.

Le préposé au chargement doit refuser les bouteilles qui ne répondent pas aux exigences des vérifications.